

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 OCTOBRE 2019

DELIBERATION N°2019.00362

RECONNAISSANCE DES OPERATIONS D'AMENAGEMENT D'INTERET METROPOLITAIN

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 27 septembre 2019

Nombre de membres en exercice : 112
Nombre de présents : 72
Nombre de pouvoirs : 18
Nombre de voix : 90

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Henri BOUTHEON, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, Mme Viviane COGNASSE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Charles DALLARA, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON représenté par M. Jean-Luc BASSON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, Mme Laurence JUBAN, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Olivier LONGEON, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALLO, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA

Pouvoirs :

M. Jean-Pierre BERGER donne pouvoir à M. Daniel JACQUEMET,
Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à Mme Anne-Françoise VIALLO,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,

Le 16 octobre 2019

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20191003-D20190036210

DATE D'AFFICHAGE :20191016

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,
Mme Christiane JODAR donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,
M. Claude LIOGIER donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Yves PARTRAT donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,
Mme Fabienne PERRIN donne pouvoir à M. Alain SCHNEIDER,
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,
M. Jean-Claude SCHALK donne pouvoir à Mme Christiane RIVIERE,
M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à M. Paul CELLE

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Gabriel DE PEYRECAVE,
M. Gilles ESTABLE, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE,
M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. André FRIEDENBERG,
Mme Annie GREGOIRE, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Corinne L'HARMET-ODIN,
M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, Mme Pascale MARRON, Mme Stéphanie MOREAU,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Lionel SAUGUES,
M. Joseph SOTTON, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

Mme Sylvie FAYOLLE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 OCTOBRE 2019

RECONNAISSANCE DES OPERATIONS D'AMENAGEMENT D'INTERET METROPOLITAIN

Par une délibération distincte le Conseil Métropolitain s'est précédemment prononcé sur les critères et le processus conduisant à la reconnaissance de l'intérêt métropolitain des opérations d'aménagement.

Pour mémoire, quatre opérations initialement reconnues d'intérêt communautaire en 2017 relèvent d'ores et déjà de l'intérêt métropolitain :

- Entrée Nord / Site de La Doa sur les communes de Saint-Priest-en-Jarez, Saint-Etienne et Villars ;
- Novaciéries sur la commune de Saint-Chamond ;
- Entrée Est de la Métropole (Site Duralex et Halle Couzon) sur les communes de Rive-de-Gier et Châteauneuf ;
- Site Tissafil sur la commune de La Grand-Croix ;

Sur le fondement des nouveaux éléments d'analyse et après instruction des dossiers, il est proposé que soient reconnues d'intérêt métropolitain les opérations suivantes :

- Le site AKERS à Fraisses
- Le site Bellevue-Le Mont à Saint-Etienne
- La ZAC des Berges du Gier à l'Horme

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, reconnaît d'intérêt métropolitain les opérations suivantes :

- **Le site AKERS à Fraisses,**
- **Le site Bellevue-Le Mont à Saint-Etienne,**
- **La ZAC des Berges du Gier à l'Horme.**

Ce dossier a été adopté à la majorité avec 2 voix contre.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU